OBSERVATION

2

D'UNE

MANIE AIGUË,

COMPLIQUÉE DE SYPHILIS,

LUE A LA SOCIÉTÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, DANS SA SÉANCE DU 24 JUIN 1813;

PAR J. DUBUISSON,

DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS, MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES, DIRECTEUR DE LA MAISON DE SANTÉ, RUE DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE, N.° 333.

A PARIS,

IMPRIMERIE DE MIGNERET, IMPRIMEUR DU JOURNAL DE MÉDECINE, RUE DU DRAGON, N.° 2[illegible]

1813.

OBSERVATION

D'UNE MANIE AIGUË,

COMPLIQUÉE DE SYPHILIS.

M. ***, âgé de 60 ans, d'un tempérament nerveux et d'une constitution irritable, célèbre compositeur de musique, était doué de cette imagination vive et de cette sensibilité tendre et expansive qui se font remarquer dans la plupart de ses productions dramatiques. Il éprouva des malheurs et des chagrins qui intéressèrent ses affections les plus chères et sa fortune, et qui entraînèrent la subversion de ses facultés mentales.

Lorsque plusieurs de ses proches s'adressèrent à moi pour le faire traiter dans mon établissement; ils me prévinrent que l'aliénation mentale était compliquée d'une maladie vénérienne sur laquelle le médecin, qui soignait alors le malade, devait me donner des détails plus circonstanciés. En effet, le lendemain M. ***, docteur en médecine, se présenta comme étant le médecin du malade dont il m'annonça l'arrivée prochaine. Il me dit que ce malade était atteint, depuis une huitaine de jours, d'un violent délire, et qu'il se trouvait

dans un triste état de faiblesse et d'épuisement occasionné par la complication fâcheuse d'une affection syphilitique très-grave qui existait depuis près de neuf mois, et contre laquelle on avait tenté infructueusement plusieurs moyens de traitement : après avoir blâmé ces moyens, le docteur me déclara qu'il était chargé par la famille du malade, de diriger l'administration d'un *remède anti-vénérien* qui avait triomphé des cas les plus désespérés, et dont il attendait le plus grand succès dans celui-ci : il me dit ensuite que c'était le remède de M. *Arnoult* (1), dont j'avais sans doute entendu parler. Sur ma réponse négative, le docteur me vanta tous les avantages étonnans de ce remède, dans lequel, ajouta-t-il, il n'entrait point de mercure, et il me cita plusieurs personnes gravement malades, chez lesquelles il avait réussi. Il m'instruisit ensuite du régime qu'il fallait faire suivre au malade pour favoriser l'action du remède. Ce régime consistait, d'après la note transcrite qui m'en fut remise ensuite par le sieur *Arnoult*, à donner d'abord au malade un minoratif la veille du jour où il commençait à prendre le remède (*c'est ce qu'il appelle dessaler le malade*) : à compter de ce moment il fallait que tous les alimens fussent préparés sans sel, même le potage, ainsi que

---

(1) Ce remède est de la composition de feu *Arnoult*; c'est son frère qui en est aujourd'hui le débitant.

les bouillons laxatifs du jour du purgatif. Ce régime a été observé scrupuleusement jusqu'à la fin du traitement.

Le 5 mai 1812, le malade me fut amené : il était en effet dans l'état le plus déplorable de faiblesse et de marasme, et ses parens qui l'accompagnaient ne me dissimulèrent point le peu d'espoir qu'ils concevaient de sa guérison.

Voici les symptômes qu'un examen attentif me fit reconnaître dans les affections compliquées du physique et du moral du malade.

Quant au physique, le corps était dans un grand amaigrissement ; il était couvert de pustules lenticulaires, les unes croûteuses, les autres d'une couleur rouge livide ou cuivreuse : une exostose se faisait remarquer à la partie moyenne et antérieure du tibia de la jambe droite. L'appareil génital paraissait sain ; à la couronne du gland du pénis l'on voyait des cicatrices peu anciennes. La bouche ouverte offrait un antre profond et hideux, dans lequel l'on n'apercevait plus ni tonsilles, ni luette, ni voile du palais ; mais l'on remarquait des ulcérations profondes et étendues à la voûte palatine, aux piliers du palais et à la paroi postérieure du pharynx. La déglutition était très difficile, et afin que le malade pût avaler, il fallait qu'il prît quelques cuillerées de liquide pour faire couler le bol alimentaire, et empêcher qu'il ne passât, en partie, par les fosses nasales postérieures. Le nez était aussi

le siège de petites ulcérations d'où découlait un pus sanieux et fétide, et le malade ne parlait qu'en nasillant. Il se plaignait de douleurs internes qu'il ressentait dans les os longs. Il avait peu d'appétit. La langue était saburrale.

Quant au moral, voici ce que j'observai : une agitation extrême qui rendait le malade turbulent, et le portait à se mouvoir continuellement, à toucher indiscrètement à tout, à casser, à briser et à déchirer. Une irascibilité et une impatience suscitées par la plus légère contrariété, ce qui le portait à brusquer et maltraiter toutes les personnes qui pouvaient le contredire, et à frapper les domestiques qui le soignaient. Des divagations continuelles qui avaient pour objets les prétentions les plus exagérées à la supériorité et à la puissance. Ainsi le malade se croyait le monarque des plus grands empires. Il flattait sans cesse son imagination par des idées de grandeurs et de dignités : il distribuait indistinctement à tous ceux qu'il voyait, des charges et des distinctions : il donnait impérativement ses ordres, soit verbalement, soit par écrit : il s'irritait, et il s'emportait si l'on semblait les méconnaître, ou si l'on ne s'empressait pas d'y obéir : il avait de fréquentes insomnies ; et l'on ne remarquait point d'instans lucides.

Le lendemain de l'entrée du malade dans ma maison, je lui fis administrer un minoratif, ainsi que l'on en était convenu ; et les

jours suivans le remède anti-vénérien lui fut donné à la dose d'une bouteille par jour, divisée en trois parties, en observant de laisser deux à trois heures d'intervalles avec les repas. Les ulcères gutturaux furent touchés avec le collyre de *Lanfranc*, et les ulcérations du nez furent pansées successivement avec la pommade oxygénée, l'onguent et le cérat mercuriels, des toiles emplastiques, et une pommade escarrotique composée de cérat et de la poudre du frère *Côme*, en petite proportion. L'on fit aussi des lotions dans cette partie, avec la décoction de guimauve ou l'infusion de morelle aiguisée par la solution du muriate sur-oxygéné de mercure, et ensuite avec l'eau phagédénique. Au bout d'une vingtaine de jours il se manifesta un gonflement très-considérable et très-douloureux au genou droit, qui céda, en peu de temps, aux applications des cataplasmes émolliens et opiacés.

Après quarante-deux jours de l'administration du remède anti-vénérien, je fus requis, par la famille du malade, d'examiner les effets du traitement, et d'en dire mon avis. J'observai alors de l'amélioration dans l'état général du malade, qui prenait des forces et de l'embonpoint. Les pustules étaient disparues peu-à-peu, ainsi que l'exostose du tibia. Les ulcérations de la gorge étaient moins étendues, mais celles du nez étaient plus profondes, rendaient plus abondamment du pus, et faisaient

craindre une dégénérescence carcinomateuse. D'après ce résultat, il fut décidé qu'on administrerait encore dix bouteilles du remède, et qu'on laisserait reposer une quinzaine de jours le malade avant de l'examiner de nouveau, parce que nos guérisseurs prétendaient que ce remède jouissait d'une action consécutive qu'ils semblaient attendre avec confiance, pour assurer la curation de la maladie vénérienne.

Au bout de ce temps je fus sollicité, par la famille, de faire un nouvel examen du malade: je n'hésitai point alors à déclarer, d'après la nature des symptômes qui persistaient encore, que l'affection syphilitique n'était point guérie, et peu de temps après je demandai une consultation avec M. *Cullerier*, comme le juge le plus éclairé et le plus compétent pour décider entre les guérisseurs qui affirmaient que la syphilis n'existait plus, et moi qui persistais dans une opinion contraire. M. *Cullerier* vint examiner le malade; il confirma ce que j'avais avancé et soutenu, et il fut d'avis de commencer un traitement anti-syphilitique méthodique. J'en exposerai dans un moment les moyens sages et rationnels, ainsi que les heureux résultats qui en ont assuré le succès.

Pendant l'administration du remède anti-vénérien du sieur *Arnoult*, j'employai concurremment les médications propres à remédier aux lésions des fonctions de l'encéphale. Ainsi, dans la première période de la manie;

ou dans l'état d'irritation, je cherchai à calmer l'extrême agitation du malade par des boissons délayantes, émulsionnées et anti-spasmodiques; par des bains tièdes et des pédiluves. Je remédiai à l'insomnie par des juleps calmans donnés le soir. Je sollicitai et j'entretins, par les moyens convenables, les excrétions alvines. Enfin, ayant appris que le malade était sujet, depuis long-temps, à un flux hémorroïdal périodique qui éprouvait alors une longue interruption, je le rappelai par l'application des sangsues à l'anus, guidé dans cette indication par la sentence 21.e de la 6.e section des Aphorismes du Père de la médecine : *Insanientibus si varices, aut hœmorrhoides supervenerint, insaniœ solutio fit.* Le concours de ces différentes médications, joint à l'isolement, amena du calme dans l'état du malade; ses idées de grandeurs et d'ambition furent moins exaltées, et les intervalles lucides de sa raison devinrent plus fréquens.

Dans la deuxième période de la manie aiguë, c'est-à-dire, lorsque l'état d'irritation fut calmé, je remédiai à la faiblesse qui en était résultée, en combinant les médicamens toniques avec ceux indiqués par la complication de la syphilis, et ensuite j'appliquai un vésicatoire à la nuque. Enfin, les momens de tranquillité et de calme étant plus longs, et les retours à la raison étant plus fréquens, je résolus alors de tenter les moyens moraux pour achever la guérison.

Parmi ces moyens, la musique m'avait paru celui qui devait me promettre plus de succès, puisque le malade était compositeur, et que c'était le ramener à ses goûts primitifs et à ses occupations chéries. Aussi je méditai sur le choix des circonstances, et l'emploi des moyens les plus propres à rappeler le goût du malade vers l'art enchanteur de combiner les sons, pour en faire naître des sensatious capables de fixer son attention, de suspendre et d'intervertir le cours désordonné de ses idées délirantes. J'engageai, en conséquence, sa famille à faire venir son *forté-piano*, avec les morceaux de musique de sa composition qu'il affectionnait le plus. Plusieurs essais que l'on fit eurent d'heureux résultats. Je ne me rebutai point de quelques momens d'insouciance et de dégoût, ni de quelques actes d'impatience et de contrariété, pendant lesquels il négligea son *piano*, et faillit même de le briser en le désorganisant. Je me contentai de l'en priver pendant quelques jours, et ce ne fut qu'après qu'il m'eut montré un desir bien prononcé de se livrer de nouveau à la musique, et qu'il eut promis d'être plus docile et plus soigneux, que l'on mit l'instrument en état, et qu'on lui permit de s'en servir : depuis ce temps il en a toujours touché sans le déranger.

Voici une circonstance qui prouve combien était grande l'influence que la musique exerçait non-seulement sur le moral, mais même

sur le physique du malade : c'est celle de sa fête, où six musiciens de ses parens et de ses amis vinrent lui donner un petit concert formé de morceaux choisis de sa composition. Je fis placer les musiciens dans un de mes jardins sur lequel donnait une des croisées de la chambre du malade. Je me rendis auprès de lui avec un de ses parens, pour suivre et juger les effets de l'harmonie. A peine eut-il entendu les premiers airs, qu'il exprima la joie et l'impression qu'il en ressentait par des exclamations et par des pleurs involontaires. Il voulut se rendre auprès des musiciens ; il suivit très-attentivement le concert, en battant la mesure avec la plus grande justesse, et il témoigna, par l'expression de sa physionomie et par ses gestes, les émotions vives qu'il en éprouvait. L'influence sur le physique fut si grande, qu'elle determina un flux d'urines très-abondant que le malade avait à peine le temps de satisfaire. Dès ce moment ce goût si prononcé pour la musique, et qui semble être une disposition sympathique, se soutint constamment. Le malade composa différens morceaux qui furent estimés, il acheva plusieurs opéras qu'il avait commencés avant sa maladie, et il en fit même un tout entier pendant le reste de son séjour dans ma maison.

Vers les premiers jours du mois d'octobre 1812, le malade jouissait de l'intégrité de sa raison; ce qu'il a prouvé d'une manière bien

certaine, en traitant des affaires contentieuses qui demandaient un jugement sain et un discernement éclairé : depuis ce temps la guérison s'est affermie.

Reprenons maintenant l'exposé du traitement de la maladie syphilitique où nous l'avons laissé.

C'est le 14 septembre 1812, que M. *Cullerier* vint examiner le malade, et que, d'après l'existence des ulcérations de la gorge, et la dégénérescence cancéreuse de celles du nez, il reconnut la nécessité de recourir promptement à un traitement anti-syphilitique méthodique. D'après mes instances auprès de la famille du malade, M. *Cullerier* dirigea ce traitement qui fut suivi avec autant de discernement que de soins, par son digne élève M. *Cullerier* neveu.

L'on commença par l'administration du sirop de *Cuisinier*, à la dose de quatre onces par jour, avec une demi-once de liqueur de *Van-Swiéten* (qui contient un quart de grain de muriate sur-oxygéné de mercure), le tout à prendre en deux fois, l'une le matin et l'autre le soir, pendant le premier mois. Durant la suite du traitement, c'est-à-dire, pendant les trois mois suivans, la dose du sirop fut portée à six onces, et celle de la liqueur à une once. L'on fit au nez des lotions et des fomentations avec la décoction de guimauve et l'infusion de morelle rendues calmantes, et ensuite stupéfiantes

par l'augmentation progressive du laudanum liquide. L'on toucha les ulcères gutturaux avec le collyre de *Lanfranc*, et quelquefois aussi avec le nitrate d'argent. Les ulcères cancéreux du nez faisaient chaque jour de nouveaux progrès ; ils s'étendaient à la partie externe de cet organe, et jusque sur la lèvre supérieure où il se formait, par le développement morbifique du tissu réticulaire, des excroissances tuberculeuses et d'un aspect hideux, avec des scissures profondes d'où découlait, ainsi que de l'intérieur des narines, du pus ichoreux. Ces ulcères furent pansés avec le cérat opiacé, et ensuite avec ce cérat rendu plus actif par son mélange avec l'onguent mercuriel. L'on donna à l'intérieur des boissons faites avec la douce-amère, la bardane et la saponaire, ainsi que des pilules d'extrait de ciguë et d'opium, dont on augmenta progressivement la quantité. Lorsque les ulcères du nez et de la lèvre supérieure eurent offert un meilleur aspect, et que les bords en furent ramollis et dégorgés, l'on en tenta la cure radicale par l'application de la poudre caustique du frère *Côme* ; application qui fut faite en deux fois différentes pour éviter les effets funestes qui pouvaient résulter d'une irritation et d'une inflammation trop violentes. Les applications de la poudre caustique transformèrent les parties ulcérées en escarres qui tombèrent au bout de quelques jours, et qui laissèrent des surfaces rouges et

grenues fournissant une petite quantité de pus. Au bout de six semaines il ne restait plus des ulcères si inquiétans du nez et de la lèvre supérieure, que de petites ulcérations dans l'intérieur des narines, qui cédèrent aux moyens détersifs que l'on employa.

M. *** sortit de ma maison le 5 mars 1813, dans un parfait état de guérison que nous crûmes devoir affermir en établissant un cautère au bras. Peu de temps après il partit pour la campagne, où il a continué à jouir d'une bonne santé, et de toute l'intégrité de sa raison.

Réflexions. — Quoique cette manie aiguë ait été compliquée de syphilis, cependant les enquêtes et les recherches que j'ai faites pour en reconnaître et en assigner la cause, m'ont appris qu'elle dépendait d'affections morales, et qu'elle n'était point inhérente ni consécutive à la maladie vénérienne, ni occasionnée par l'usage abusif ou inconsidéré de préparations mercurielles, puisque la guérison a eu lieu, malgré que les symptômes essentiels de la syphilis existassent, et qu'aucun signe d'aliénation d'esprit ne s'est manifesté, quoique le malade ait été soumis ensuite à un traitement mercuriel complet.

La curation de cette manie aiguë, qui a parcouru assez régulièrement ses périodes, me paraît due aux moyens de traitement que l'observation et l'expérience ont prouvé être

utiles dans cette espèce bien distincte d'aliénation, et à l'emploi de la musique pour laquelle le goût et la profession du malade m'ont heureusement servi comme moyen moral de guérison. C'est une chose dont la pratique des affections mentales me montre de plus en plus l'importance, que de chercher dans les inclinations, le caractère, les passions, les habitudes et les professions de mes malades, les secours moraux que je puisse faire concourir, avec les moyens physiques de traitement, pour leur guérison.

Cette observation prouve bien évidemment, pour ce qui est relatif au traitement de l'affection syphilitique, que le prétendu remède anti-vénérien du sieur *Arnoult*, dans lequel l'examen ne m'a fait reconnaître qu'une tisane tenant en dissolution du sulfure d'antimoine, n'avait agi que comme sudorifique, et n'avait calmé que les symptômes secondaires de la syphilis, et non point du tout les symptômes essentiels qui n'ont cédé qu'au traitement mercuriel composé, dont MM. *Cullerier* ont prescrit et dirigé les moyens avec autant de sagesse que d'habileté.

FIN.